**École Baril  
1re réunion du Conseil d'établissement 2020-2021**

**Mardi 13 octobre 2020, 18 h 30**

1. **Ouverture de la réunion et mot de bienvenue**

Ouverture de la réunion virtuelle sur Teams à 18 h 35.

1. **Présences et vérification du quorum**

Les deux quorums sont constatés.

Présences

Mme Alexandra Dufort, directrice

M. Jean-Christophe Damé, membre parent

Mme Audrée Favreau-Pinet, membre parent

Mme Marie-Claude Gourde, membre parent

M. Matthew Legault, membre parent

M. Mathieu Lavoie, membre parent

Mme Mariangeles Sanchez, orthophoniste

Mme Elisabeth Girard, enseignante

M. Jean-Michel Langlois, enseignant

Mme Guylène Belley, enseignante

Mme Élaine Barrette, responsable du Service de garde

M. Roland Barbier, responsable du Centre communautaire Hochelaga

Christine Cloutier, parent de l’école

Sarah Saublet, parent de l’école

**1.1 Tour de table – Présentation des membres du CÉ 2020-2021**

On se connaît déjà. ☺

1. **Élection d’un ou d’une secrétaire**

Marie-Claude Gourde propose Audrée Favreau-Pinet comme secrétaire. Mariangeles Sanchez appuie. A. Favreau-Pinet est élue à l’unanimité.

1. **Lecture et adoption de l’ordre du jour**

On propose de modifier l’ordre du jour comme suit :

* Ajout du point 4.1 Suivi.
* Retrait du point Pop Mobile.
* Ajout du point 14 : Communication des parents
* Ajout d’un point au Varia : Halloween
* Retrait du point Campagne de financement, qui sera inclus dans OPP

A. Favreau-Pinet propose l’adoption de l’ordre du jour modifié. Élaine Barrette appuie. L’ordre du jour modifié est adopté.

1. **Lecture et adoption du PV de la rencontre du 9 juin 2020**

M.-C. Gourde propose l’adoption du PV. M. Roland Barbier appuie.

**5.1 Suivi**

Retour sur les 2 pétitions au CÉ de l’année 2019-2020. On avait proposé d’envoyer aux parents les cadres de référence adoptés l’année dernière. On attendait d’avoir le calendrier des CÉ pour l’envoyer en même temps. Ce sera fait.

1. **Nomination des officiers**

**6.1 Présidence**R. Barbier propose Marie-Claude Gourde. Mathieu Lavoie se propose. M-C Gourde appuie M. Lavoie. Mathieu Lavoie est élu président du CÉ de l’école Baril.

**6.2 Vice-présidence**

Jean-Christophe Damé propose Marie-Claude Gourde. Mathieu Lavoie appuie. Marie-Claude est élue à la vice-présidence.

**6.3 Secrétaire**

Marie-Claude propose Audrée Favreau-Pinet, qui accepte. Audrée est élue secrétaire.

1. **Nomination des membres de la communauté**

Désormais, les membres de la communauté ont un droit de vote au CÉ. Il y a un poste vacant, on n’a pas à le remplir aujourd’hui même. Marie-Claude propose Roland Barbier. Matthew Legault appuie. M. Roland Barbier accepte.

Pour la 2e personne, on donne des suggestions. M-C Gourde propose Benoist De Peyrelongue, le responsable de la Cuisine collective. Jean-Michel Langlois propose quelqu’un membre de la Fondation du Dr Julien. J-C Damé parle d’un délégué commercial de la rue Ontario (M. Jimmy Vigneux)

**Suivi : Chaque personne communique avec la personne pour sonder son intérêt.**

1. **Règles de fonctionnement pour le CÉ**

Quelles sont les balises qui nous permettent de déterminer si la rencontre a lieu sur Teams tout dépendant du palier d’alerte de notre zone? Mme Dufort informe le CÉ qu’il faut un accord volontaire de chacun des membres. Discussions autour des possibilités de se rencontrer en mode hybride (quelques membres en personnes, d’autres via Teams).

Il est proposé que : en zone rouge, on se réunit en virtuel; en zone orange, on décide au cas par cas.

J-M Langlois demande le vote.

9 appuis à la proposition. 1 désaccord avec la proposition. 1 absention. La proposition est adoptée à la majorité.

1. **Adoption du calendrier des prochaines réunions du CÉ 2020-2021**

L’an dernier, on avait prévu 6 rencontres. M-C Gourde propose de faire 6 rencontres, y compris celle d’aujourd’hui. Les dates choisies sont :

* 1er décembre 2020
* 19 janvier 2021
* 9 mars 2021
* 27 avril 2021
* 9 juin 2021

1. **Budgets**

**10.1 Fonctionnement du CÉ**

On a 400 $ à dépenser au fil de l’année.

**10.2 Formation des membres du CÉ**

On a 400$ à dépenser. Il y a maintenant une formation obligatoire vidéo pour tous les membres du CÉ. Les capsules vidéo ne sont pas encore terminées, nous serons tenus au courant.

**10.3 OPP**

L’OPP souhaite faire une collecte de fonds. Il va y avoir un mode de paiement. L’OPP voudrait peut-être ouvrir un compte Desjardins pour faciliter les paiements. Mme Dufort dit que ça doit assez par une fondation. Il n’est toutefois plus possible de créer de nouvelles fondations.

**10.4 École**

Présentation des faits saillants du budget par Mme Dufort. Le budget est en annexe au procès-verbal. Chacun des fonds est détaillé.

Jean-Christophe Damé s’interroge sur les dépenses en téléphonie. Mme Dufort vérifie.

Qu’est-ce que le fonds d’aide aux parents? C’est un montant pour outiller les parents à mieux accompagner leurs enfants dans le système. Ex. : si on a besoin d’interprètes pour mieux communiquer avec les parents. Possible d’offrir des activités? Possible d’offrir des cours de théâtre?

Le fonds pour acheter les livres est toujours utilisé à 100 % par les enseignants.

J-M Langlois propose l’adoption du budget. Élisabeth Girard appuie.

1. **Périmètre des sorties éducatives**

M-C Gourde propose de reconduire le même paramètre de sécurité défini par le quadrilatère formé par les rues Notre-Dame, Morgan, Hochelaga et Moreau.

M-C Gourde propose l’adoption. A. Favreau-Pinet appuie.

1. **Moyens de communication école-parents**

Les parents présents à l’AGA ont mentionné vouloir clarifier les moyens de communication entre l’école et les parents. Comment va-t-on communiquer avec les parents? Est-ce que les profs pourraient écrire leurs courriels dans l’agenda de l’enfant pour que le parent puisse communiquer avec elle ou lui?

S’il y avait reconfinement, Teams serait la plateforme utilisée pour faire les cours.

**Suivi : Mise à jour du site web de l’école. Qui s’en occupe?**

1. **Sorties éducatives**

**13.1 École**

Aucune demande pour faire des sorties éducatives, aucune demande à adopter.

Les enseignants aimeraient faire des activités alternatives. On espère que l’École montréalaise sera assez flexible pour utiliser les budgets d’une autre façon. J-C Damé mentionne la visite de la station d’épuration des eaux pour les élèves du 3e cycle.

**13.2 Service de garde**

Statu quo. On ne peut pas sortir en autobus. À suivre!

1. **Informations**

**14.1 Plan local de mesure d’urgence (PLMU)**

Le PLMU a été distribué dans les classes. Un exercice d’évacuation est prévu au cours de la semaine ou la semaine suivante. Le point de rencontre est le Chic Resto Pop.

**14.2 Projet éducatif**

L’équipe-école n’a pas eu le temps de se pencher sur le projet éducatif. La journée pédagogique de la fin novembre sera une belle occasion d’en parler. Désormais, les parents membres du CÉ peuvent collaborer avec le projet éducatif. On ne sait pas comment ça se fait concrètement. Suivi!

1. **Réception d’une lettre d’inquiétude de parents de l’école**

Le CÉ a reçu une lettre d’inquiétude concernant le non-respect par certains parents des mesures sanitaires autour de l’école. M-C Gourde lit la lettre. Comment pourrait-on améliorer la situation? Certaines suggestions : affiches qui rappellent les consignes, marquage au sol plus évident, contact avec l’arrondissement pour améliorer les débarcadères, encourager les parents à ne pas rester sur le bord de la clôture, bloquer trois stationnements pour laisser plus de place aux parents qui attendent, zone colorée autour de la porte, tapis rouge pour les enfants? Les policiers et les agents socio-communautaires sont passés, mais eux aussi se sentent désarmés.

Discussions autour de l’obligation de signer dans le cartable au Service de garde. É. Barrette dit que c’est une demande de la CSSDM. Matthew Legault parle de l’application HopHop utilisée par les écoles pour aviser qu’on s’en vient chercher l’enfant.

Discussions autour des poubelles. Les fichues poubelles qui sont sur le trottoir sur Joliette. Les poubelles, est-ce possible de les mettre ailleurs?

Mme Dufort sollicite l’aide de l’OPP. J-C Damé accepte et mentionne souhaiter savoir les contraintes et limites de l’école. Les idées seront proposées à l’OPP.

**Suivi : envoi d’une lettre aux parents pour rappeler le port de masque, la distanciation sociale et les autres mesures sanitaires à respecter.**

1. **Comité de parents**

Le Comité de parents a présenté les membres élus au CA de la CSSDM. M. Lavoie est satisfait des sélections faites. Le processus a été exhaustif. Les gens sélectionnés sont impliqués depuis longtemps et ont une volonté d’orienter les actions de la CSSDM pour le bien-être des enfants et faire une représentation politique par rapport au pouvoir des parents. C’est de bon augure!

1. **Service de garde**

À ce jour, il y a 15 employés et 190 enfants inscrits au SDG. 300 enfants mangent à l’école à l’heure du dîner, ce qui pose un défi en termes de distanciation et de locaux disponibles.

É. Barrette a fait parvenir une copie du document de travail de la Règlementation. Nouvellement cette année, certains points doivent être acceptés par le CÉ. Le document est mis à l’écran. On demande le vote sur les points suivants :

*- Lors des sorties scolaires, il est suggéré que les parents doivent quand même payer les frais de garde de leur enfant,*

*- Absences prolongées (voyages), il est important d’aviser la technicienne au moins 2 semaines avant le voyage des dates de départ et de retour à l’école, sinon ces journées seront facturées.*

*- Les parents qui désirent annuler l’inscription de leur enfant au service de garde pour l’année scolaire en cours sans pénalité devront le faire par écrit à l’attention de la technicienne du service de garde à l’intérieur d’une période de cinq jours ouvrables après la première journée du début des classes.*

*- Dans le cas où la résiliation du contrat (retrait définitif de l’enfant du service de garde pour l’année scolaire en cours) aurait lieu après cette date, le parent devra payer l’équivalent de deux semaines (ou dix jours ouvrables) de frais de garde suivant la réception de l’avis de résiliation.*

*- Si le parent souhaite modifier la fréquentation de son enfant au service de garde, il devra le faire par écrit au moins deux semaines avant la date demandée du changement. À défaut de respecter ce délai de deux semaines, le parent devra payer l’équivalent de deux semaines de frais de garde suivant la réception de l’avis de modification.*

*- Après plus de trois demandes de changements de fréquentation durant l’année scolaire en cours, le parent devra adresser sa demande de modification directement à la direction de l’établissement par écrit.*

*- Dans le cas d’une absence de l’élève au service de garde (autre que pour raison médicale), le parent devra acquitter le même montant que si l’élève était encore au service de garde, et ce, pour un montant maximum équivalent à 2 semaines de frais de service de garde*

M-C Gourde propose l’adoption des modifications tels que présentés par É. Barrette. M. Lavoie appuie.

1. **OPP**

**18.1 Présentation de Jean-Christophe Damé des projets de l’année et leur échéancier**

* Octobre : présentation des projets
* Novembre-décembre : collecte de fonds avec vente (ex. : sapins, huile d’olive)
* Janvier : butte à neige
* Février : Semaine des profs
* Fin mars et avril : Ramassage des déchets dans la cour de l’école et dans les rues adjacentes
* Avril : début probable des jardins scolaires, si ça a lieu, et mobilier de la cour
* Mai : Semaine de la lecture (et projet de lecture de contes)
* Juin : fête de fin d’année

J-C Damé demande le nom d’une professeure pour faire le lien entre le comité d’enseignantes et l’OPP. Guylène Belley se propose.

**18.2 Campagne de financement de Noël**

Les fonds vont permettre de faire des activités ou de se procurer du mobilier pour la cour d’école. Présentation des grandes étapes de l’échéancier. Est-ce que les entreprises donatrices sont encore présentes cette année? Oui, pour les maternelles. Dans la vente des produits, les cartes confectionnées par les enfants sont un produit accessible à toutes et à tous.

1. **CCH**

Roland Barbier parle de l’opération annuelle sur les habits de neige offerts gratuitement à 4500 enfants du Québec. Il nous envoie prochainement une vidéo qui en dit davantage sur le projet.

1. **Questions du public**

Les deux membres du public sont sollicités pour se manifester; aucune question du public.

1. **20. Varia**

**20.1 Église Très-Saint-Rédempteur (Jean-Michel Langlois)**

L’Église en face de l’école a un acheteur potentiel (CARE Montréal). C’est un des endroits potentiels pour que l’organisme installe un centre pour personnes sans-abri. Le CÉ mentionne sa sensibilité à la réalité d’une communauté vulnérable, mais s’inquiète des répercussions d’un tel projet sur le terrain voisin de l’école.

**Suivi : le CÉ écrit une lettre pour se positionner sur le projet.**

**Suivi : M. Lavoie met un point de suivi à l’ordre du jour.**

**20.2 Halloween (Jean-Michel Langlois)**

J-M Langlois propose de passer en costume visiter les enfants entre 19 h et 20 h. On peut lui écrire en courriel.

**20.3 Retour sur les jeux achetés l’an dernier (Matthew Legault)**

Matthew Legault a demandé à Alexandra Dufort de voir avec le personnel s’il avait besoin d’aide pour utiliser les jeux. Il n’y a pas de retour. Les enseignants sont invités à communiquer avec M. Legault s’ils veulent un suivi. G. Belley fait le lien avec les enseignants.

1. **Levée de l’assemblée**

Marie-Claude Gourde annonce la levée de l’assemblée à 21 h 45.

**Marie-Claude Gourde Alexandra Dufort**

**Présidente sortante Directrice**